

**Insertion**

**Rapport n° CP/2014/665**

**Service gestionnaire :**

Service établissements et institutions

**Résumé :**

Une autorisation de programme de 121 000 € a été votée au BP 2014 pour les investissements dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion. 90 000 € de crédits sont prévus en 2014.

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement de diverses structures à caractère social peuvent bénéficier d'une subvention départementale applicable à la dépense prévisionnelle.

Le présent rapport a pour objet de présenter des demandes de subvention pour des investissements réalisés par trois associations :

- l'association Migration Solidarité et Echanges pour le Développement (AMSED) pour le renouvellement de matériel informatique,
- l'association départementale des Restaurants du Coeur du Bas-Rhin à Strasbourg pour l'achat d'un véhicule neuf Renault Master,
- l'association GALA à Strasbourg pour l'acquisition de mobilier, d'informatique et de deux véhicules de transport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 8 135 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé à la délibération.*

Strasbourg, le 22/09/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL